



***International and European Law Summer School 2024
du Réseau Etude des mouvements des ordres juridiques
international et européen***

***Les usages stratégiques du droit international et du droit européen
Strategic uses of international and european law***

(EMOJIE 2024)

3-6 septembre 2024

I – Présentation

Le [Laboratoire de droit international et européen](#) (LADIE) et l'[Institut de la paix et du développement](#) (IdPD) d'Université Côte d'Azur et l'Université de Milan Bicocca (UMB) ont établi, depuis 2011, un partenariat fertile à l'origine d'importantes activités conjointes de recherche et d'enseignement. Ce partenariat a constitué le pivot ayant permis de construire le [réseau « Étude des mouvements des ordres juridiques international et européen »](#) (EMOJIE), composé désormais de 22 universités européennes, de Méditerranée et du Canada.

Les enseignants-chercheurs invités à la Summer School, membres du réseau EMOJIE, sont des universitaires de réputation internationale en droit international ou européen, qui viennent accompagnés par un ou deux des meilleurs doctorants ou jeunes docteurs de leur établissement, soumis à une sélection rigoureuse. Une publication valorisant les éléments d'actualité, de débat, et propositions relatives au sujet d'étude choisi chaque année est réalisée à l'issue de la Summer School.

L'apport du réseau EMOJIE tient à la fois à la réunion de juristes renommés, participant aux réseaux institutionnels de production normative (Institut du droit international, Cour internationale de Justice, Cours constitutionnelles nationales) et au croisement des points de vue de différents systèmes ou différentes cultures juridiques.

L'objectif scientifique peut être également présenté sur le plan de son apport à la formation doctorale - mettant en relation des doctorants d'universités européennes, méditerranéennes et canadiennes et leurs directeurs de thèses travaillant sur des sujets connexes -, leur permettant de confronter leurs méthodologies et de construire des réseaux de recherche dont l'expérience a démontré qu'ils sont fructueux (cotutelles, recrutements, séjours de recherche, publications...).

En 2024, dans le contexte des conflits armés en cours et des mutations des rapports de puissance et de leurs enjeux, le réseau EMOJIE consacre ses travaux aux **usages stratégiques des notions, institutions et régimes juridiques internationaux et européens**. Cette approche s'inscrit dans le cadre du [projet de recherche entamé depuis 2022 au sein du LADIE et d'universités partenaires relatives au « Lawfare » et aux discours de politique étrangère qui mobilisent le droit international et européen, et les conditions dans lesquelles le droit est instrumentalisé](#)

Cette 14^{ème} Summer School du réseau EMOJIE s'inscrit également dans le cadre de la stratégie de diplomatie scientifique d'UniCA, à laquelle l'IdPD, le LADIE et la [chaire UNESCO P2D](#) contribuent notamment par leur participation aux groupes de travail de la [« Stratégie d'influence par le droit »](#) mise en place le 21 mars 2023, pour cinq ans (2023-2028), par le [Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères](#) et le [Ministère de la Justice](#), notamment sur le rayonnement du modèle juridique de droit continental ou romano-germanique et sur l'Europe en tant que vecteur de projection juridique dans le monde, pour défendre un ordre international fondé sur le droit, garant de la paix et la sécurité internationale.



La Summer School 2024 propose, par l'étude des « **usages stratégiques du droit international et du droit européen** », de développer l'étude des politiques juridiques extérieures et de leurs dynamiques complexes qui caractérisent les relations internationales contemporaines.

Le projet intègre en outre des enjeux d'épistémologie (notamment sur les valeurs, les outils de la gouvernance, les discours critiques du droit international et européen), d'analyse de l'affirmation de stratégies normatives englobant des mésusages du droit et, de manière plus large, contribue à appréhender l'évolution de la société internationale au travers des effets juridiques et diplomatiques de ces stratégies.

Si le fait de considérer l'outil juridique comme un élément de l'équation politique au même titre que d'autres intérêts (économiques, sociaux, culturels ou philosophiques) n'est pas en soi très novateur, les crises multiples dont souffre les ordres multilatéral et régionaux ont entraîné le développement de discours mettant en cause le droit international et régional en tant qu'instruments de régulation des comportements. Le « *lawfare* » constitue ainsi un exemple particulièrement marquant d'une approche selon laquelle le droit international serait même devenu un moyen de la conflictualité.

Sur ces enjeux s'est construit ces dernières années - d'abord aux Etats-Unis, puis en Europe - un véritable objet de recherche portant sur les pratiques consistant à utiliser le droit à des fins stratégiques dans un rapport conflictuel afin, notamment, d'en délégitimer l'application et de se défaire de l'obligatorité de ses prescriptions. Face aux instrumentalisation du droit international et aux critiques qu'elles renferment (et dont le *lawfare* constitue un avatar), il apparaît nécessaire de proposer une étude dédiée à ce phénomène dans le cadre du réseau EMOJIE. Ces analyses auront pour fonction principale de déconstruire les mécanismes qui sont à l'œuvre dans les positions retenues par les États qui les invoquent (alignement, opposition, nouvelle voie...).

La promotion du droit international, domaine placé au centre de la politique extérieure des Etats, ne peut s'appuyer que sur une compréhension fine des négations dont il peut faire l'objet et sur une capacité renouvelée à réagir à ses instrumentalisation. Ces usages stratégiques du droit sont particulièrement évidents dans les situations de conflits armés ou de menaces contre la paix, dans lesquelles le droit est mobilisé par les États comme un moyen de combat. Mais d'autres types de rapports internationaux - migrations, enjeux spatiaux internationaux, désarmement, changement climatique, contentieux, ...- sont également révélateurs de politiques juridiques ou de positions diplomatiques relatives à la création ou l'application du droit.

Ces quelques exemples sont emblématiques du périmètre large et mouvant de la notion de stratégie juridique, dont le vocabulaire (« *lawfare* », « politique juridique extérieure », « guerre du droit », « stratégie d'influence par le droit »...) révèle des nuances, des essais de catégorisation, voire des oppositions doctrinales ainsi qu'une diversité d'objectifs, de destinataires, de périmètres de prétendues bases juridiques et légitimités, qui seront analysés dans le cadre des travaux de cette Summer School. Sur le plan méthodologique, cette pluralité impliquera une étude connectant doctrine, pratique (y compris jurisprudentielle) et impact social du droit.

Par-delà les débats sur la nature juridique de ces stratégies, leur impact sur le droit international et européen – droits humains, droit des conflits armés, de l'environnement, droit de la sécurité internationale, ... –, sur les rapports internationaux et les processus de négociation, la recherche que proposent de mener les participants à la Summer School 2024 a l'ambition d'interroger des enjeux d'ordre et de désordre dans une société internationale dont l'évolution vers la globalisation s'accompagne de fragmentation et de tensions croissantes, phénomènes analysés dans le cadre d'un [projet de recherche « Ordre et désordre »](#) piloté par Daniel Ventura au sein du LADIE.

Les stratégies juridiques adoptées par les États constituent ainsi un paradigme des relations internationales propice pour penser les crises de légitimités et de gouvernance, le droit des États et la protection des personnes, l'avènement complexe d'un polylatéralisme, ou encore les difficultés d'une évolution du droit international dans un contexte de recombinaison des puissances.

Elles feront l'objet, dans le cadre de cette Summer School, d'une recherche croisant les approches doctrinales et les expertises plurielles portées par les universitaires du réseau EMOJIE.



II – Programme de la Summer School

Les usages stratégiques du droit international et du droit européen ***Strategic uses of international and european law***

3-6 septembre 2024

Campus Trotabas - Institut de la paix et du développement (IdPD) – salle 210

Mardi 3 septembre

9h30 - Rapport introductif : Julien Ancelin, Maître de conférences à Université Côte d'Azur (LADIE UPR 7414), responsable du programme de recherche *Lawfare et usages stratégiques du droit*, responsable du Master Sécurité internationale, défense, intelligence économique

10h - Table-ronde :

Les usages stratégiques du droit international et européen en matière d'environnement

Fiona Argenta, Doctorante à l'ULB sous la direction de la professeure Anne Lagerwall : *Le contentieux climatique fondé sur le respect des droits humains : limites et opportunités au regard de la construction juridique de l'individu*

Chiara Zaia, Doctorante à l'Université de Palerme sous la direction de la professeure Chiara Vitucci, *Environment protection vis-à-vis foreign direct investments: original dichotomies and reconciling developments in the light of climate change*

12h - Déjeuner dans les jardins de la villa Passiflores

14h - Table-ronde :

Les usages stratégiques des valeurs et principes du droit international et européen

Guilhem Mercier, Doctorant à l'Université de Lyon 3, sous la direction de la professeure Julie Ferrero : *Usages expansionnistes du droit de la décolonisation en Asie orientale et méridionale*

Valentina Chabert, Doctorante à l'Université Roma La Sapienza, sous la direction de la professeure Béatrice Bonafé : *Droit privé et justice sociale : le cas de la contractualisation dans les chaînes d'approvisionnement mondiales*

Francesca Cerulli, Doctorante à l'Université de Florence, sous la direction de la professeure Micaela Frulli : *Intergenerational Equity, a general principle of international law?*

Mercredi 4 septembre

9h30 - Table-ronde :

Les usages stratégiques du droit dans le cadre des juridictions internationales

Joséphine Raymond, Doctorante et ATER à l'Université Paris-Nanterre, sous la direction du professeur Pierre Bodeau-Livinec : *L'usage stratégique de la clause compromissoire de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale devant la Cour internationale de Justice*

Maddalena Cogorno, Doctorante à l'Université de Florence, sous la direction de la professeure Micaela Frulli : *Tribunaux pénaux hybrides : quels intérêts derrière leur institution ?*

12h - Déjeuner au restaurant La Locanda

14h - Table-ronde :

Les usages stratégiques du droit dans le cadre des juridictions européennes

Sam Chollet, Doctorant contractuel à l'UVSQ sous la direction du professeur Thibaud Fleury-Graff : *La tierce-intervention par les ONG dans les affaires relatives aux droits des personnes LGBTI*

Theresa Reinold, Chercheuse invitée (IFA) à Université Côte d'Azur : *The European Public Prosecutor's Office at three: the weaponization of justice?*



Jeudi 5 septembre

9h30 - 12h

Présentation des travaux des enseignants-chercheurs du réseau EMOJIE

12h – Déjeuner dans les jardins de la villa Passiflores

14h – Table-ronde :

Les usages stratégiques du droit international et européen en matière de sécurité

Raluca-Andreea Solea, Doctorante à l'Université de Bucarest sous la direction du professeur Bogdan Aurescu, juge à la Cour Internationale de Justice : *Filling the remaining gaps in the international legal framework against terrorism - creating new counter-terrorism instruments or developing existing ones?*

Martina Conversano, Doctorante à l'Université de Macerata, sous la direction du professeur Andrea Caligiuri, University of Macerata : *The strategic role of State Sovereignty in Cyberspace*

Nathan Lille, Doctorant en cotutelle sous la direction du professeur Olivier Delas, Université Laval et Anne Millet-Devalle, Université Côte d'Azur : *Les instrumentalisations du concept d'autonomie stratégique au sein de l'Union européenne*

Vendredi 6 septembre

9h30 - Table-ronde :

Les usages stratégiques du droit international et européen en matière de droits fondamentaux

Sara Vasile, Doctorante à l'Université de Paris I et de Bucarest, sous la direction des professeurs Jean-Christophe Barbato et Liviu Popescu : *Vers une stratégie de justice inclusive : les mécanismes juridiques européens et internationaux pour réprimer le discours de haine*

Clémence Chevalier, Doctorante à l'Université de Sherbrooke, sous la direction des professeurs David Pavot et Geneviève Dufour, *Le statut du lanceur d'alerte en droit international*

12h - Déjeuner au restaurant La Locanda

14h - Table-ronde :

Les usages stratégiques du droit international et européen en matière de nouvelles technologies

Marina Sim, Doctorante à l'Université Paris-Nanterre : *Regulation of Artificial Intelligence by the European Union: Possibility of the Brussels Effect?*

Aysenur Zeynep Ozmen, Doctoral Researcher & Teaching Assistant, University of Aberdeen School of Law: *The Strategic Resort to International Law to Regulate New Technologies: Towards a Balanced International Regime for Drone Civil Liability*



Bibliographie en référence avec la thématique de la Summer School

- Ancelin Julien, « Du droit contre la guerre à la guerre contre le droit : le *lawfare*, entre négation et critique du droit international », *Raisons politiques*, 2022/, n°85.
- Betts Richard K., « [Compromised Command: Inside NATO's First War](#) », *Foreign Affairs*, 80 (4), 2001, p. 126-132.
- Carlson John et Yeomans Neville, « [Whither Goeth the Law – Humanity or Barbarity](#) », dans Margaret Smith et David Crossley (eds), *The Way Out : Radical Alternatives in Australia*, 1975.
- Dunlap Charles J., « 2022, Government, 2001.
- Dunlap Charles J., « [Does Lawfare Need an Apologia?](#) », *Case Western Reserve Journal of International Law*, 43 (2), 2010, p. 121-143.
- Estève Adrien, « Le *lawfare* ou les usages stratégiques du droit », in B. PELOPIDAS, F. RAMEL (dir.), *Guerres et conflits armés au XXI^e siècle*, Les Presses de Sciences po, coll. « L'enjeu mondial », 2019.
- Franck T. M., "Fairness in the International Legal and Institutional System, General Course on Public International Law", *RCADI*, vol. 240, 1993-III, p. 125.
- Gloppen Siri et St. Clair Asunción Lera, « [Climate Change Lawfare](#) », *Social Research*, 79 (4), 2012, p. 899-930.
- Goldsmith Jack, *The Terror Presidency: Law and Judgement Inside the Bush Administration*, New York (N. Y.), Norton, 2007.
- Hasian Marouf, *Drone Warfare and Lawfare in a Post-Heroic Age*, Tuscaloosa (Ala.), The University of Alabama Press, 2016.
- Hughes David, « [What Does Lawfare Mean?](#) », *Fordham International Law Journal*, 40 (1), 2016, p. 1-40.
- Jouannet Emmanuelle, *Le droit international libéral providence, une histoire du droit international*, coll. de droit international, vol.69, Bruxelles, Bruylant, 2011.
- Kennedy David, *Of Law and War*, Princeton (N. J.), Princeton University Press, 2006.
- Kittrie Orde F., *Lawfare: Law as a Weapon of War*, Oxford, Oxford University Press, 2016.
- Kolb R., « Mondialisation et droit international », *Relations internationales*, vol. 123, no3, 2005, pp. 69 et s.
- de Lacharrière Guy, *La politique juridique extérieure*, Bruylant, 2023, 236 p.
- Noone Gregory P., « [Lawfare or Strategic Communications](#) », *Case Western Reserve Journal of International Law*, 43 (2), 2010, p. 73-85.
- Palmer Michael J. et Johnson J. Michael, « [Undersea Lawfare: Can the U. S. Navy Fall Victim to this Asymetric Warfare Threat?](#) », *Naval War College Review*, 69 (1), 2016, p. 135-152.
- Rivkin David B. et Casey Lee A., « [The Rocky Shoals of International Law](#) », *The National Interest*, 62, 2001, p. 35-45.
- Sur Serge, « La créativité du droit international », *RCADI*, vol.363, 2014, La Haye, éd. Martinus Nijhoff.
- Werner Wouter G., « [The Curious Career of Lawfare](#) », *Case Western Reserve Journal of International Law*, 43-2, 2010, p. 61-72.

Référents EMOJIE des universités participantes :

- Université Côte d'Azur (Prof. Anne Millet-Devalle et Jean-Christophe Martin)
- Université d'Aberdeen (Prof. Irène Couzigou)
- Université Libre de Bruxelles (ULB) (Prof. Anne Lagerwall)
- Université de Bucarest (Prof. Liviu Popescu)
- Université degli Studi Firenze (Prof. Micaela Frulli)
- Université Laval (Prof. Olivier Delas, Chaire Jean Monnet)
- Université de Lyon III (Prof. Pierre-François Laval et Kiara Neri)
- Université de Macerata (Prof. Andrea Caligiuri)
- Université de Milan Bicocca (Prof. Maurizio Arcari et Antonello Tancredi)
- Université d'Etat de Moldavie (Prof. Violeta Cojocar)
- Université du Québec à Montréal (Prof. François Roch)
- Université degli Studi della Campania « Luigi Vanvitelli », Naples, (Prof. Chiara Vitucci)
- Université d'Ottawa (Prof. Geneviève Dufour)
- Université de Palerme (Prof. Enzamaría Tramontana)
- Université Paris I (Prof. Paolo Palchetti)



- Université Paris Nanterre (Prof. Franck Latty, Pierre Bodeau-Livinec)
- Université Sapienza (Rome), (Prof. Beatrice Bonafé)
- Université de Sherbrooke (Prof. David Pavot)
- Université de Szeged (Prof. Péter Kruzslicz)
- Université de Toulon (Prof. Louis Balmond)
- Université de Tunis-Carthage (Prof. Haykel Ben Mahfoudh)
- Université de Varsovie (Prof. Władysław Czaplinski)
- Université de Versailles Saint Quentin (Prof. E. Saulnier Cassia)